



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE PARIS

DIRECTION DE LA MODERNISATION
ET DE L'ADMINISTRATION
Bureau des libertés publiques, de la citoyenneté
et de la réglementation économique
Section des groupements associatifs
Affaire suivie par : Mme DARLY
Tél : 01 82 52 44 31
Mel : annie.darly@paris.gouv.fr
AR 1089

Le préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris

Conformément à l'article 3 du décret du 16 août 1901,

DELIVRE RECEPISSE DE DECLARATION DE MODIFICATION

à Madame Laurence FAYET,

se présentant en qualité de Secrétaire Nationale de l'Etablissement :

« Association Nationale des Visiteurs de Prison »

reconnue d'utilité publique par décret en date du 9 mai 1951

dont le siège est à PARIS (10^{ème}) 1 bis rue de Paradis

a déclaré par lettre du 10 juin 2015, reçue le 23 juin 2015

que des modifications ont été apportées par cette association à la composition du bureau et du conseil d'administration, portant notamment sur la nomination de M. Paul MARCONOT en qualité de président.

Le présent récépissé a pour unique objet de constater le dépôt des modifications ou changements apportés dans l'administration de l'association sans préjuger en quoi que ce soit de leur légalité.

Paris, le **17 AOUT 2015**

Pour le préfet de la région d'Ile-de-France,
préfet de Paris et par délégation,

Enjoint au chef du bureau des libertés
publiques, de la citoyenneté
et de la réglementation économique

Nicolas TRISTANI

Monsieur le président de l'Etablissement
Association Nationale des Visiteurs de Prison
1 bis rue de Paradis
75010 PARIS

